



Liban: heure de tous les dangers ou aube d'un renouveau?

Salah Aboujaoude

Les essais de Telos-26 avril 2026

<https://www.telos-eu.com/fr/liban-heure-de-tous-les-dangers-ou-aube-renouveau.html>



Au printemps 2026, le Liban se trouve une nouvelle fois confronté à un moment charnière de son histoire contemporaine. La conjonction de plusieurs dynamiques simultanées : une escalade militaire avec Israël, une crise politique intérieure profonde et l'amorce de négociations directes entre Beyrouth et Tel-Aviv, inédites depuis plus de quatre décennies, plonge le pays dans une situation d'incertitude aiguë quant à son devenir. Cette configuration exceptionnelle révèle avec acuité les tensions structurelles qui traversent l'État libanais surtout la question de la souveraineté nationale, le statut ambigu du Hezbollah en tant qu'acteur aux dimensions à la fois militaire et politique, l'emprise des puissances extérieures sur les équilibres internes, ainsi que les perspectives de stabilisation par la voie diplomatique et la possibilité d'un consensus national. Le Liban évolue ainsi dans un équilibre précaire, entre les risques d'une dislocation et les promesses d'un renouveau politique.

Cette fragilité conjoncturelle s'inscrit dans un contexte institutionnel lui-même fraîchement reconstitué. En effet, à l'issue d'une vacance présidentielle de près de deux ans (octobre 2022 –

janvier 2025), le général Joseph Aoun, commandant en chef de l'armée, a été élu à la présidence de la République. Dans la continuité de cette transition institutionnelle, Nawaf Salam, ancien juge à la Cour internationale de justice, a été investi de la fonction de Premier ministre le 8 février 2025. Le gouvernement ainsi formé s'est assigné un programme ambitieux articulé autour de plusieurs axes prioritaires : la réforme d'un système financier en faillite, le renforcement de la souveraineté étatique, la mise en conformité avec les conditionnalités du Fonds monétaire international, la restitution des droits des déposants lésés, la lutte contre la corruption systémique, le rétablissement du monopole étatique sur le port des armes, ainsi que la coordination de la reconstruction post-conflit. Ces objectifs, aussi légitimes qu'urgents, demeurent néanmoins sérieusement compromis par les développements en cours sur les plans militaire et diplomatique.

Une escalade militaire aux répercussions régionales et humaines

Le 2 mars 2026 marque la reprise des hostilités entre le Hezbollah et Israël, mettant fin au cessez-le-feu conclu le 27 novembre 2024, à l'issue des affrontements déclenchés le 8 octobre 2023 en solidarité avec Gaza. Le mouvement chiite a revendiqué une attaque combinée de roquettes et de drones visant une base militaire israélienne, qu'il a présentée comme un acte de vengeance à la suite de l'assassinat du Guide suprême iranien, Ali Khamenei. Cette opération a immédiatement inscrit le Liban dans une dynamique de confrontation dépassant largement ses frontières nationales, l'intégrant au conflit opposant les États-Unis et Israël, d'une part, à la République islamique d'Iran, d'autre part.

Cette évolution a rapidement suscité des divergences tant sur le plan interne que régional. Le gouvernement libanais a cherché à dissocier le Liban du front iranien afin de préserver sa souveraineté et rétablir le calme surtout au Sud du pays, tandis que le Hezbollah a défendu le principe de « l'unité des fronts ». De son côté, le Premier ministre israélien a clairement distingué le théâtre d'opérations libanais du conflit avec l'Iran, soulignant une approche stratégique différenciée.

La riposte israélienne à l'attaque du Hezbollah s'est traduite par une campagne de frappes aériennes massives visant des positions du parti chiite dans plusieurs régions du Liban, notamment la banlieue sud de Beyrouth, ainsi que le Sud et l'Est du pays. Ces opérations ont été suivies d'incursions terrestres dans les villages situés à proximité de la frontière. Les actions militaires ont entraîné des pertes humaines et des destructions matérielles considérables, aggravant la vulnérabilité d'un État déjà fragilisé par de profondes crises économiques et politiques.

À cette dégradation structurelle vient se greffer une crise humanitaire d'envergure, marquée par le déplacement massif de populations à l'intérieur même du territoire libanais. Estimés à plus d'un million de personnes, ces déplacés internes aggravent la précarité d'une population dont plus de 70 % vit désormais sous le seuil de pauvreté. Leur afflux dans les zones d'accueil génère par ailleurs des tensions socio-confessionnelles, dans la mesure où la majorité d'entre eux est

issue de la communauté chiite. La perspective d'un retour dans leurs régions d'origine demeure, quant à elle, compromise par la destruction quasi totale de nombreux villages et localités.

Cette fragilité démographique et sociale s'inscrit dans un contexte populationnel lui-même traversé par de profondes mutations. La population libanaise est estimée en 2026 à environ 5,8 à 5,85 millions d'habitants, un chiffre qui reflète imparfaitement la complexité des flux migratoires en cours. Si l'on dénombrait au début de l'année 2026 entre 1,3 et 1,5 million de réfugiés syriens sur le territoire libanais, la chute du régime d'Assad a conduit au retour d'au moins 500 000 à plus d'un million d'entre eux vers leur pays d'origine, poussés par le désir d'échapper à l'escalade des violences. À cette population syrienne en recomposition s'ajoute la présence durable des réfugiés palestiniens : estimés à environ 232 000 personnes par l'UNRWA en 2025, leur nombre pourrait en réalité atteindre 800 000 selon d'autres sources. Répartis dans douze camps officiellement reconnus à travers le pays, des dizaines de milliers d'entre eux ont néanmoins été contraints de fuir ces espaces sous l'effet des bombardements israéliens, certains camps du sud se retrouvant désormais quasi désertés.

Enfin, l'escalade militaire, conjuguée à la perspective d'une implantation durable d'une zone tampon par l'armée israélienne dans le Sud du Liban, cristallise une menace existentielle pour l'intégrité territoriale du pays, accentuant son instabilité. Une telle situation risque non seulement de compromettre tout projet de reconstruction, mais également de raviver le débat récurrent sur la nécessité, voire la légitimité, du maintien de la « résistance » en l'occurrence l'arme du Hezbollah.

Les enjeux militaires

Depuis plusieurs décennies, le Hezbollah s'affirme comme l'acteur militaire non étatique le plus influent au Liban. Toutefois, les développements récents révèlent un affaiblissement significatif de ses capacités opérationnelles ainsi que de son pouvoir de dissuasion. Son engagement dans la « guerre de soutien » à Gaza en 2023, combiné à l'intensification des frappes israéliennes à partir du 2 mars 2026, à l'érosion progressive de ses stocks de missiles et aux pressions internationales croissantes, a contribué à une réduction notable de son efficacité militaire. À ces facteurs s'ajoute la perte du soutien syrien consécutive au renversement du régime de Bachar al-Assad en décembre 2024, qui constituait jusqu'alors un maillon essentiel de l'acheminement des ressources militaires iraniennes vers le Liban. La rupture de cet axe logistique complique désormais significativement l'approvisionnement du mouvement en équipements et en renforts humains en provenance d'Iran, accentuant ainsi sa vulnérabilité stratégique.

Dans ce contexte, le mouvement semble adopter une stratégie d'escalade destinée à préserver sa légitimité interne et à maintenir son rôle au sein de « l'axe de la résistance » dirigé par l'Iran. Cette orientation stratégique s'accompagne d'une rhétorique accusatoire à l'encontre des autorités libanaises, ainsi que d'une volonté manifeste d'influencer le processus décisionnel national.

Du côté israélien, la stratégie militaire repose sur deux objectifs principaux : la neutralisation des capacités militaires du Hezbollah et l'obtention de concessions politiques dans la perspective d'éventuelles négociations. L'exigence du désarmement du mouvement chiite constitue ainsi une condition essentielle à toute normalisation des relations bilatérales. Les avancées militaires israéliennes, notamment dans la région de Bint Jbeil, témoignent de la volonté d'acquiescer un avantage stratégique préalable à l'ouverture de pourparlers. Par ailleurs, les divergences internes au sein du gouvernement israélien, opposant les partisans d'une escalade militaire aux défenseurs d'une solution diplomatique, illustrent la complexité des choix stratégiques auxquels l'État est confronté.

Enfin, l'armée libanaise se trouve dans une position particulièrement délicate. Investie de la mission de préserver la souveraineté nationale et d'assurer la stabilité interne, elle est entravée par des contraintes politiques et matérielles qui limitent son efficacité. Les tentatives de déploiement au sud du fleuve Litani, ainsi que les initiatives visant au désarmement du Hezbollah, traduisent une volonté de réaffirmer l'autorité de l'État, bien que leur mise en œuvre demeure partielle.

Les défis politiques internes: souveraineté, légitimité et divisions

Sur le plan politique, l'annonce par la présidence libanaise de l'ouverture, le 14 avril 2026 à Washington, de négociations directes avec Israël en vue d'un cessez-le-feu constitue une inflexion diplomatique majeure. Approuvée par le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, cette initiative semble néanmoins s'inscrire dans une stratégie visant à dissocier durablement le front sud-libanais de l'influence iranienne.

Cette démarche a suscité une vive opposition au sein du Hezbollah. Le député Hassan Fadlallah a ainsi dénoncé ces pourparlers comme une violation manifeste du pacte national, de la Constitution et des lois libanaises, estimant qu'ils risquaient d'exacerber les clivages internes à un moment où la cohésion nationale apparaît essentielle pour faire face à l'agression israélienne.

Dans ce contexte, l'éventualité d'une reconnaissance, implicite ou explicite, d'Israël dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu soulève des interrogations quant à son acceptation par le Hezbollah et son allié chiite, le Mouvement Amal, faisant planer le risque d'une crise politique majeure.

Ces évolutions mettent en lumière une fracture profonde au sein de la scène politique libanaise autour d'une question ontologique fondamentale : celle de l'existence de l'État en tant qu'entité souveraine détenant le monopole légitime de la violence, au sens wébérien. D'un côté, certains acteurs prônent la consolidation d'un État moderne fondé sur l'unité de la décision stratégique, la centralisation de la force armée et la primauté du droit. De l'autre, des forces internes redéfinissent les contours de cette souveraineté en légitimant une dualité sécuritaire ainsi que des allégeances transnationales.

Cette tension engendre une ambiguïté structurelle dans laquelle l'État est simultanément revendiqué et contourné. Elle révèle une fracture normative profonde entre deux conceptions de l'ordre politique : l'une fondée sur une souveraineté étatique exclusive, l'autre subordonnant cette souveraineté à des impératifs idéologiques, confessionnels ou géopolitiques. L'exacerbation du conflit pourrait ainsi accentuer la fragmentation confessionnelle et institutionnelle, cristallisant une crise de souveraineté où l'État apparaît incapable d'imposer son autorité. Cette érosion de la centralité étatique, prise en étau entre les impératifs militaires du Hezbollah et les contraintes structurelles de l'armée nationale, engendre un dualisme sécuritaire préjudiciable. Il en résulte une paralysie de la gouvernance, aggravée par les menaces internes de déstabilisation et les ingérences extérieures, fragilisant davantage la cohésion sociale et l'intégrité de l'appareil étatique. Toutefois, ces tensions conjoncturelles ne peuvent être pleinement comprises sans les replacer dans les limites structurelles du système politique libanais lui-même.

Les limites structurelles du système politique libanais

L'irruption récurrente de situations de crise, constitutive de la trajectoire historique du Liban, marquée par une succession quasi continue de séquences critiques, tend à réduire l'espace délibératif à une simple rationalité de l'urgence. Dans ce cadre, face à la menace d'un basculement vers le chaos interne ou à une possible confrontation entre l'armée libanaise et le Hezbollah, le compromis s'érige en principe de moindre mal, pensé comme dispositif de prévention du pire. Toutefois, ces arrangements conjoncturels demeurent prisonniers de l'horizon normatif du Pacte national, lequel structure, depuis 1975, une grande partie des modalités de régulation des crises.

Or la persistance de cette matrice de pensée contribue à occulter les déterminations profondes du dissensus national, reconduisant ainsi la société libanaise dans une temporalité cyclique de répétition des fractures politiques et sociales. Plus radicalement, le Pacte national fait obstacle à la constitution d'un État pleinement institutionnalisé, en ce qu'il organise la coexistence de communautés confessionnelles structurées par des logiques de suspicion réciproque et de fragmentation symbolique du corps politique. Cette configuration empêche l'émergence d'un principe d'unification civique, pourtant constitutif de l'idée moderne de citoyenneté et condition de possibilité d'un bien commun pensé dans ses dimensions à la fois matérielles et normatives.

Dès lors, la possibilité d'une sortie de cette impasse historique implique la formulation d'un discours critique susceptible de desserrer l'emprise du paradigme confessionnel et d'ouvrir un horizon de refondation de la culture politique. Celui-ci reposerait sur la primauté du sujet-citoyen autonome, ainsi que sur une prise de conscience collective des effets structurants du confessionnalisme comme obstacle systémique à la souveraineté étatique, à la cohésion du corps social et à la consolidation institutionnelle de l'État.

À la lumière de cette conjoncture particulièrement complexe, l'avenir du Liban peut être envisagé à travers plusieurs trajectoires possibles, situées sur un spectre allant d'une stabilisation progressive à une aggravation des crises existantes. Dans une perspective relativement optimiste,

la réussite des négociations actuellement envisagées pourrait ouvrir la voie à la conclusion d'un accord sécuritaire durable. Un tel développement pourrait, à plus long terme, favoriser une évolution vers une forme de normalisation politique incluant la reconnaissance de l'État d'Israël. Dans cette hypothèse, le renforcement graduel de la souveraineté de l'État libanais pourrait contribuer à recréer les conditions nécessaires à une relance économique et institutionnelle, aujourd'hui fortement compromise.

À l'inverse, l'échec ou l'enlisement du processus diplomatique risquerait d'accentuer les dynamiques de crise déjà à l'œuvre. Les divergences persistantes, notamment autour de la question du désarmement du Hezbollah et de la nature de ses relations structurelles avec l'Iran, constituent à cet égard un facteur majeur de blocage. Dans un tel scénario, la prolongation des hostilités pourrait non seulement fragiliser davantage les équilibres sécuritaires, mais également aggraver la crise économique et sociale qui affecte profondément le tissu national libanais.

Un troisième scénario, plus préoccupant encore, résiderait dans l'hypothèse d'une escalade militaire à l'échelle régionale impliquant plusieurs acteurs étatiques et non étatiques. Une telle dynamique pourrait entraîner des répercussions particulièrement dévastatrices pour le Liban, dont les équilibres internes demeurent structurellement précaires. Dans ce contexte, la multiplication des fronts et l'internationalisation accrue du conflit accentueraient les vulnérabilités d'un État déjà fragilisé par des crises institutionnelles, économiques et sociales persistantes.

Parallèlement à ces dynamiques géopolitiques, la période actuelle pourrait également ouvrir la voie à une recomposition politique interne. Celle-ci pourrait prendre la forme, soit de l'émergence d'un consensus national renouvelé autour de la centralité de l'État et de la restauration de sa souveraineté, soit, au contraire, d'une accentuation des fragmentations confessionnelles qui continuent de structurer profondément la vie politique libanaise. Dans ce cadre, l'hypothèse d'une solution médiane « à la libanaise », fondée sur un compromis pragmatique permettant d'éviter un effondrement interne, demeure une perspective plausible, bien que fragile.

Toutefois, au-delà de ces scénarios immédiats, l'horizon politique du Liban dépendra fondamentalement de sa capacité à dépasser les déterminismes confessionnels qui ont historiquement structuré son système politique. À plus long terme, seule l'émergence d'un ordre politique renouvelé, fondé sur les principes de la citoyenneté démocratique, de l'État de droit et d'une souveraineté pleinement assumée, pourra offrir au pays les conditions d'une stabilité durable.

Entre les États-Unis et la France

Dans ce contexte, le rôle des puissances internationales demeure déterminant dans l'évolution des dynamiques régionales et dans la gestion du conflit sur le territoire libanais. Les États-Unis, en particulier, semblent adopter une lecture stratégique qui distingue clairement les opérations militaires menées par Israël au Liban du conflit plus large opposant Israël à l'Iran. Selon

certaines déclarations attribuées au président Donald Trump, le Liban ne serait pas concerné par le cessez-le-feu conditionnel de deux semaines, entré en vigueur le 8 avril 2026, les frappes israéliennes au Liban étant présentées comme relevant d'un « affrontement distinct ». Cette position traduit un alignement notable de l'administration américaine sur l'approche israélienne, Washington mettant l'accent sur la nécessité d'affaiblir le Hezbollah, tout en exprimant publiquement une préoccupation relativement limitée quant aux conséquences humanitaires du conflit.

Par ailleurs, la France continue d'occuper une place singulière dans la gestion de la crise libanaise. Mais comme le soulignait la récente visite du premier ministre libanais Nawaf Salam hier à Paris : « *Le Liban compose avec une équation qu'il ne maîtrise pas* ». Depuis le début des affrontements, l'action de la France s'inscrit dans un registre à la fois diplomatique, sécuritaire et humanitaire. Paris s'efforce notamment de prévenir un effondrement total des institutions libanaises, de soutenir et de renforcer les capacités des Forces armées libanaises, ainsi que de faciliter les initiatives visant à instaurer un cessez-le-feu durable. Paris a déployé un important contingent français au sein de la Finul. Toutefois, ce rôle de médiation s'avère de plus en plus complexe à exercer, certaines parties prenantes dont Israël ayant parfois considéré la participation française comme inappropriée dans certains cadres diplomatiques de haut niveau pour aujourd'hui la récuser. Malgré ces réserves, la France demeure un acteur important dans les efforts internationaux visant à contenir l'escalade et à préserver les fragiles équilibres institutionnels du Liban.